

# Bachelier en marketing

<b>HELHa La Louvière</b> Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : <a href="mailto:eco.lalouviere@helha.be">eco.lalouviere@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Fondements de la distribution			
Code	ECMK1B02DIS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Thierry EVERAERT</b> (thierry.everaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à : connaître et comprendre les structures, le fonctionnement, le rôle, l'organisation, les enjeux du secteur de la distribution à travers ses différentes formes.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**
  - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au marketing**
  - 3.6 Choisir, utiliser et développer les outils et techniques adéquats pour le marketing direct, la vente et le merchandising
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
  - 4.4 Vérifier la pertinence et la cohérence des actions envisagées

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable : d'expliquer et d'utiliser précisément les notions spécifiques de base du domaine de la logistique, du marketing et de la distribution, de pouvoir identifier les activités y afférentes et les enjeux d'illustrer au travers d'exemples les outils, les concepts et les méthodes parcourus dans l'unité d'être critique par rapport à des mises en situation du sujet développé de réaliser les analyses qualitatives ou quantitatives permettant de résoudre des travaux pratiques (mises en situation)

L'étudiant sera également capable, en groupe :

de restituer les objectifs et les attentes d'un travail de recherche documentaire sur un sujet défini, rechercher les informations nécessaires, préparer un support de présentation, présenter en classe les développements et conclusions du sujet

de transcrire dans un « road book » les conclusions de leurs observations et questionnements sur l'univers de la distribution en B2C lors de la visite d'une grande ville et faire une mise en commun orale auprès de l'enseignant.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :  
ECMK1B02DISA Fondements de la distribution

36 h / 3 C

#### Contenu

Introduction

- Historique
  - La distribution : concepts et définition
  - La politique de distribution
- Chapitre 1 : la classification des biens
- Selon la durée de vie du bien
  - Selon la nature du produit
  - Selon le type d'acheteur
  - Selon le comportement des acheteurs
  - Selon la demande par rapport au revenu
  - Selon la demande croisée par rapport au prix
  - Selon la demande propre par rapport au prix

Chapitre 2 : la classification des marques

- Introduction
  - La position des MDD sur le marché belge
- Chapitre 3 : la classification des enseignes
- Arborescence des formes de distribution
  - Terminologie des formes de distribution
  - Les types de magasins selon la typologie Nielsen
  - Le marché belge des magasins d'alimentation
  - Les discounters en Belgique
  - La répartition géographique des magasins d'alimentation en Belgique

Chapitre 4 : les circuits de distribution

- Les systèmes de distribution
- La longueur d'un circuit de distribution
- Les critères de choix d'un circuit de distribution
- Les modes de pénétration des marchés
- Distribution et marchés virtuels

Chapitre 5 : les rapports producteur / distributeur

- Questionnement de base
  - Gestion de la relation avec les intermédiaires extérieurs
  - Evolution des rapports producteur/distributeur
- Chapitre 6 : les stratégies des distributeurs – rentabilité et prix

- La marge brute
- Le processus de fixation des prix

Chapitre 7 : les stratégies des distributeurs – localisation des points de vente

- Les types d'emplacement commercial
- La zone de chalandise

Conclusions et perspectives

#### Démarches d'apprentissage

- Exposé de l'enseignant
- Travaux pratiques en groupe ou individuels
- Lectures d'articles
- Journée de découverte sur le terrain du secteur de la distribution (ex : les commerces dans une grande ville).

#### Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant dispose du diaporama servant de support au cours sur la plate-forme Moodle.

#### Sources et références

- Rapport Nielsen annuel sur la distribution alimentaire en Belgique (téléchargeable)
- DUCROCQ C. (2014), Distribution - Inventer le commerce de demain, Pearson France
  - JOSPIN N. et VANDERCAMMEN M. (2010), La Distribution, 3ème édition, De Boecknelle

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus (copie des slides) téléchargeable sur Moodle et disponible chez PR-Print (Syllaprint)
- Enoncés des Travaux Pratiques
- Notes de cours
- Articles de presse professionnelle

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de l'AA se fera sur base d'un examen écrit. Pour le Q1.

Pour les étudiants diplômables en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il/elle sera interrogé(e) seront définies dans une convention spécifique signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur Connected.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv					
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

**Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10**, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

La non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple des travaux) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation

Pour justifier valablement une absence à l'examen, le certificat médical doit être annoncé (téléphone ou mail) au secrétariat le jour même de sa rédaction par le médecin traitant et rentré au secrétariat le premier jour de la reprise de l'étudiant. Dans les autres cas, l'examen sera considéré comme NON PRÉSENTÉ.

Tout retard sur l'horaire de passage de l'épreuve annoncé à l'étudiant sera sanctionné d'une cote nulle pour l'épreuve.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).